

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par :

M. Arnold Picon, Grange à Taro 8, 1897 Les Evouettes, pour la construction d'une pergola, parcelle n° 1730, plan n° 25, sise au lieu-dit « Aux Batailles », aux Evouettes, zone de construction R3.

Coordonnées : 2'556'825 / 1'134'790

Auteur des plans : Le requérant

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 27 avril 2018

Administration communale